



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 08 avril 2020

L'État amplifie son accompagnement des entreprises

« Les services de l'État restent pleinement mobilisés à vos côtés, ma priorité est de préserver le tissu économique seine-et-marnais et de jeter les bases d'une prochaine reprise progressive de l'activité dans le respect de la sécurité de tous » a déclaré le Préfet, Thierry Coudert.

Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne, a réuni ce mercredi 08 avril, les acteurs de la vie économiques du département par audioconférence.

Le préfet a réaffirmé l'engagement de l'État aux côtés des entreprises et de leurs salariés. Dès le début de la crise les pouvoirs publics ont rapidement mis en place :

- un accès renforcé et facilité au chômage partiel ;
- un fonds de solidarité pour soutenir les très petites entreprises ;
- des prêts garantis par l'État ;
- un report du paiement des impôts, des factures d'énergie, d'eau et des loyers.

Le Préfet soutient toutes les actions permettant la poursuite de l'activité économique. La vente à emporter et les livraisons à domicile sont notamment fortement encouragées. Les services de l'État et les professionnels travaillent également sur une reprise progressive des chantiers des bâtiments et des travaux publics.

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr